AccueilRevenir à l'accueilCollectionHenry, MarcelItemLettre de Marcel Henry à Jean Paulhan, 1930-04-21FichierLettre de Marcel Henry à Jean Paulhan, 1930-04-21

Lettre de Marcel Henry à Jean Paulhan, 1930-04-21

Auteur: Henry, Marcel

. Jacob at rente order and let the a specieties; of Jacob persons as a retensión la justique tenne, pour a Tano red de la folgar per la qui d'un conterne tempos per la qui d'un conterne tempos armet d'april n'est a par l'amme avent a commit d'un formeur a l'ammite que peut foure en facilité musualle que peut foure au faculté musualle que peut foure au faculté musualle que pour sont et peut foure la faculté musualle que pour sont le formeur au faculté musualle que pour sont en faculté l'une mont de formeur que les de formeurs le l'est formeur de la longue de formeur de l'en probable. Plum over tet grand pour le la fact gifte nous, et la factit giptue n'instit faction de la major de la mour, et la factit giptue m'instit faction de la major de la mour, et la factit super des courses.

Informations sur cette page

Date1930-04-21

ÉditeurSociété des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle) Mentions légalesLettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Informations sur le fichier

Nom original: PLH 148 095230 1930 01b.jpg

Lien vers le <u>fichier</u> Extension : image/jpeg

Poids: 1.9 Mo

Dimensions: 2114 x 3428 px

Comment citer cette page

Lettre de Marcel Henry à Jean Paulhan, 1930-04-21, 1930-04-21. Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle). Site *HyperPaulhan*

Consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Paulhan/files/show/3795

Fichier créé par <u>Équipe HyperPaulhan</u>Fichier créé le 18/08/2021 Dernière modification le 22/08/2025